



La politique du livre face au défi du numérique

Yann Gaillard
rapporteur spécial de la mission « Culture »

Commission des finances du Sénat
24 février 2010



- I. La politique du livre aujourd'hui**
- II. La numérisation des fonds des bibliothèques :
« l'affaire Google »**
 - A. Le projet « Google livres »
 - B. La numérisation du patrimoine des bibliothèques
- III. La remise en cause du monopole du livre papier**



I. La politique du livre aujourd'hui



Les moyens de la politique du livre en 2009 par ministère, selon le ministère de la culture

En Mns €

Ministère/ressource fiscale	En millions d'euros
Culture et Communication (MCC)	274
Enseignement supérieur	360
Intérieur	183*
Affaires étrangères	12
Ministère des PME (Fisac)	1
Sous-total des crédits budgétaires	830
Autres types d'aides :	
Taxes fiscales affectées au Centre national du livre (CNL)	34
TVA à 5,5 %	500
Sous-total	534
TOTAL	1 364

* Estimation « large », englobant non seulement la DGD bibliothèques (80 Mns €), mais aussi la part de la DGD dévolue à la Corse et à l'outre-mer (12 Mns €) et les crédits fondus dans la DGF pour compenser en 1983 le transfert aux départements des bibliothèques départementales de prêt (90 Mns €).



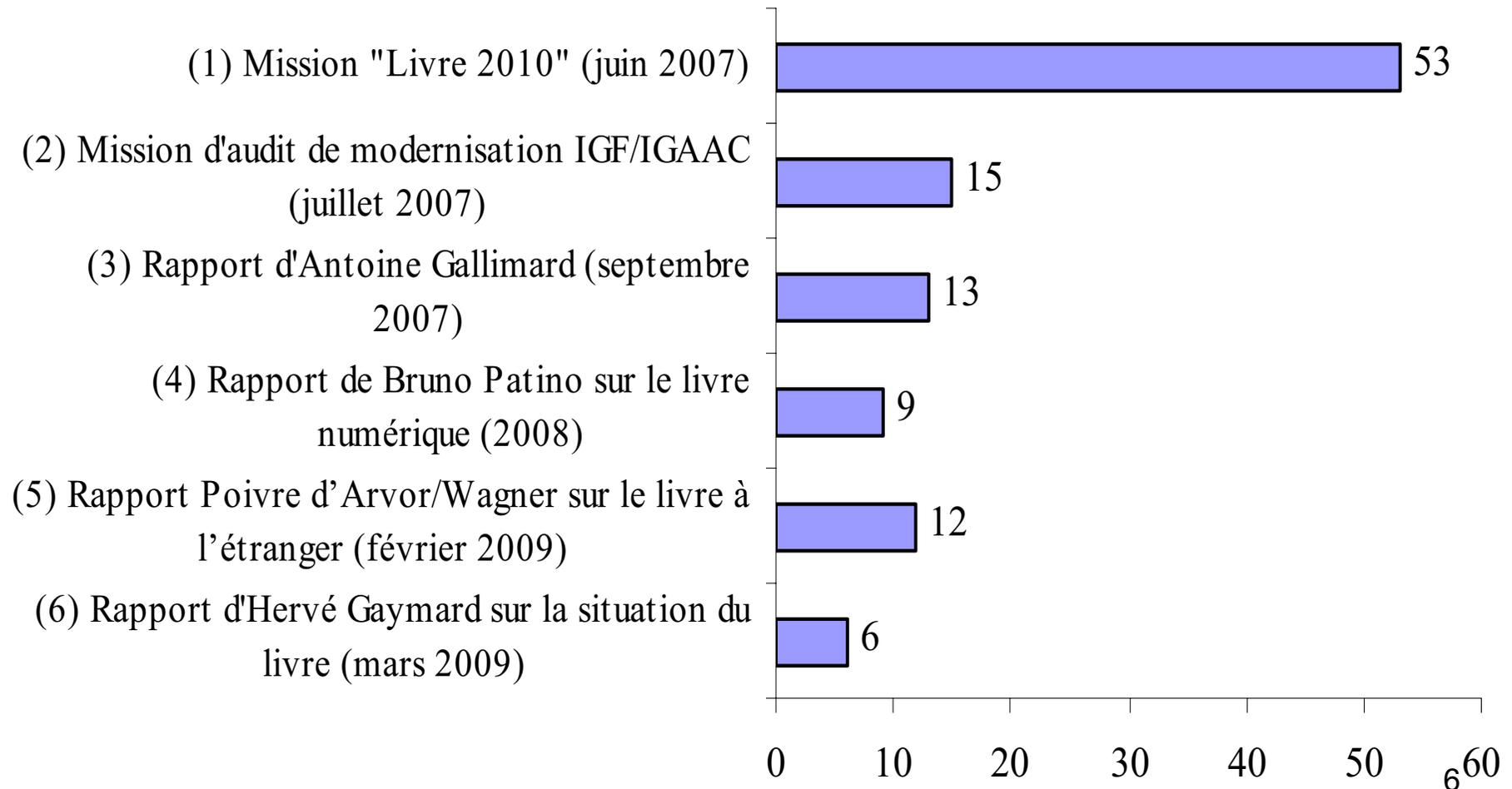
Les moyens de la politique du livre en 2009 : une tentative de décomposition par fonction

<i>En Mns €</i>	Mission « Culture » +CNL	Total Etat
Bibliothèques	264	705
dont :		
<i>BnF (hors numérique)</i>	206	206
<i>BPI (centre Pompidou)</i>	6,8	6,8
<i>Bibliothèques municipales</i>	9,1	~90
<i>Bibliothèques universitaires</i>	-	360
<i>Livre numérique (en quasi-totalité BnF)</i>	8	8
<i>Autres</i>	34	34
Chaîne du livre	52	560
dont :		
<i>Editeurs</i>	27	39
<i>Libraires</i>	11	12
<i>Auteurs</i>	9	9
<i>Autres</i>	5	500
Total	316	1264



L'inflation des rapports sur la politique du livre

Le nombre de propositions des différents rapports demandés par le Gouvernement (2007-2009)





La mise en œuvre des propositions des 6 rapports sur la politique du livre demandés par le Gouvernement en 2007-2009 : 1. Aspect quantitatif

	Mise en œuvre	En cours de mise en œuvre	Pas d'avancée	Total
Librairie	11	6	9	26
Exportations	2	11	4	17
Administration du livre	3	9	4	16
Numérique	4	10	8	22
Autres	9	11	7	27
Total	29	47	32	108



La mise en œuvre des propositions des 6 rapports sur la politique du livre demandés par le Gouvernement en 2007-2009 : 2. Aspect qualitatif

Les principales avancées

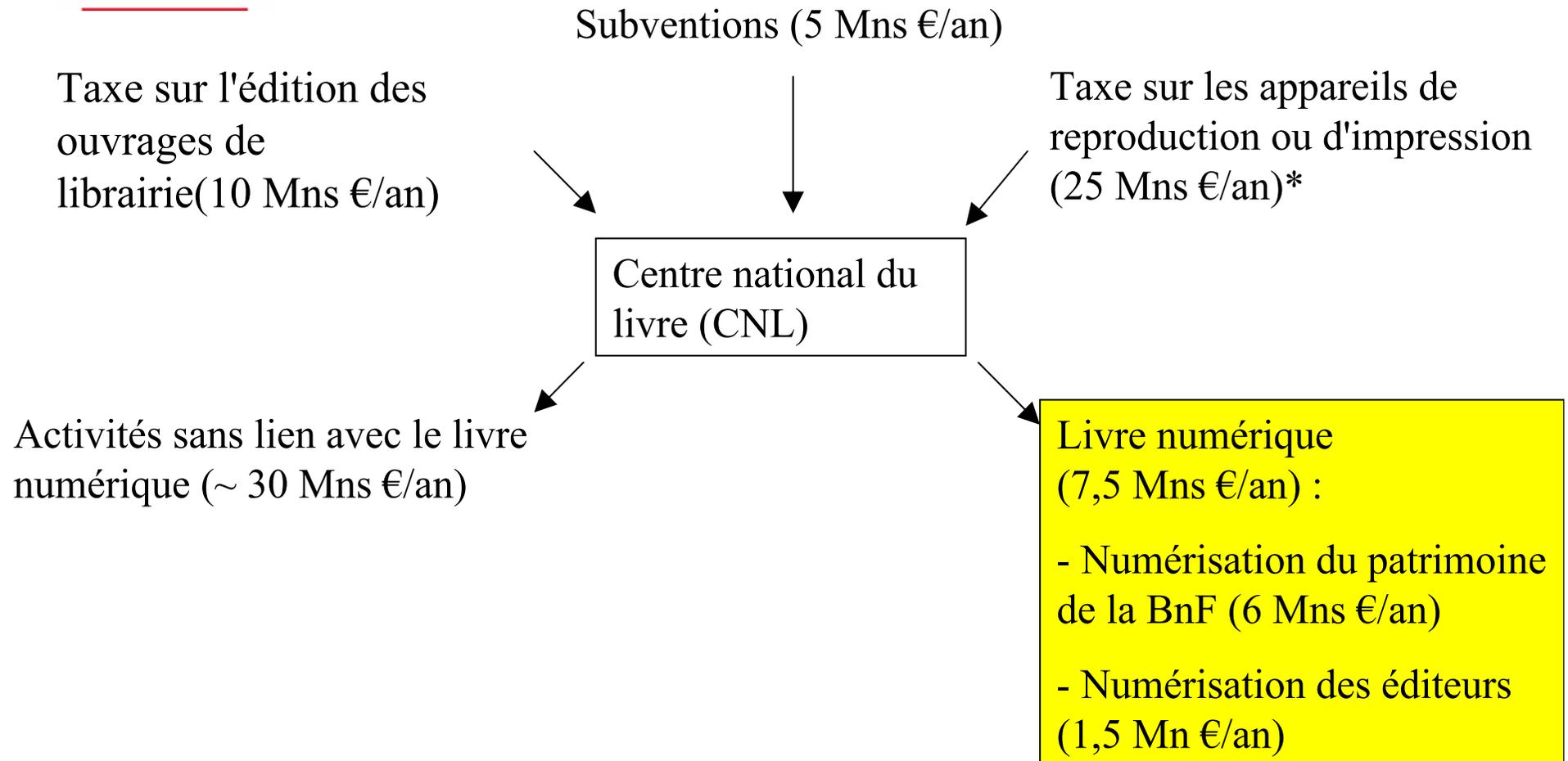
- La direction du livre et de la lecture a été davantage centrée sur ses fonctions stratégiques.
- Les moyens ont été en partie réorientés vers les libraires.
- La présidence du Centre national du livre (CNL) par le directeur du livre a été supprimée.

Le principal sujet de préoccupation

- Les montants consacrés au livre numérique sont très faibles (7,5 Mns €) et en quasi-totalité orientés vers la bibliothèque nationale de France.



Les faibles sommes consacrées au livre numérique avant 2010



* 35 Mns €/an à partir de 2010 (article 52 de la LFR de décembre 2009).



II. La numérisation des fonds des bibliothèques : « l'affaire Google »



II. A. Le projet « Google livres »



Qu'est-ce que la numérisation d'un livre ?

- La numérisation d'un livre est le fait d'en enregistrer le contenu sur un ordinateur.
- L'appareil utilisé est un scanner.
- Il existe deux modes de numérisation :
 - en mode « image » (l'ordinateur ne reconnaît pas de caractères, et il n'est donc pas possible de faire des recherches par mot) ;
 - en mode « texte » (l'ordinateur reconnaît les caractères*, et il est alors possible de faire des recherches par mot).
- Le livre peut alors, le cas échéant, être mis en ligne sur Internet.

* *Technique dite « OCR » (optical character recognition).*



Le projet « Google Livres » : le nombre de livres numérisés

	Septembre 2009	Février 2010	
Libres de droits	1,5		Texte intégral
Couverts par un accord	2		Certaines pages
Non couverts par un accord	7		3 courtes citations (« <i>snippets</i> »)
Total	> 10	12	

Pour mémoire : la BnF a près de 15 millions d'ouvrages.



Google livres : un exemple de livre libre de droits (Balzac, *La peau de chagrin*)

Possibilité
d'enregistrer le
document sur
son ordinateur.

La peau de chagrin - Google Livres - Mozilla Firefox

http://books.google.fr/books?id=iZcGAAAAQAAJ&printsec=frontcover&dq=inauthor:balzac&lr=&as_drrb_js=q&&

Google livres inauthor:balzac Chercher des livres Recherche Avancée de Livres Ma bibliothèque | Connexion

La peau de chagrin Par Honoré de Balzac

Présentation générale
Lecture
Avis (2)
Acheter

Rechercher dans ce livre OK

★★★★★ (1) - Rédiger un commentaire
Ajouter aux étagères

Se procurer ce livre
AbeBooks.fr
Chapitre.com
Trouver ce livre dans une bibliothèque
Trouvez les librairies près de chez vous
Tous les vendeurs

Livres sur des sujets connexes

LE TALISMAN.

ers la fin du mois d'octobre dernier, un jeune homme entra dans le Palais-Royal au moment où les maisons de jeu s'ouvraient, conformément à la loi qui protège une passion essentiellement imposable, et sans trop hésiter, monta l'escalier du tripot désigné sous le nom de Numéro 36. — Monsieur, votre chapeau, s'il vous plaît? lui cria d'une voix sèche et grondeuse un petit vieillard blême, accroupi dans l'ombre, protégé par une barricade, et qui se leva soudain en montrant une figure moulée sur un type ignoble.

Texte brut Sélection Lier Commentaires **Télécharger**

Rechercher : abattem Suivant Précédent Surligner tout Respecter la casse

Terminé

démarrer 2. Mozill... RAPPORT 2 Micros... Microsoft ... La peau d... 19:58



Google livres : un exemple de livre couvert par un accord (Krugman et Obstfeld, *Economie internationale*)

Pas de possibilité d'enregistrer le livre sur son ordinateur

Pages dont l'affichage n'est pas autorisé par les ayants-droits

The screenshot shows a web browser window displaying the Google Books interface for the book "Économie internationale" by Paul R. Krugman, Maurice Obstfeld, and Achille Hannequart. The page content includes a search bar, a table of contents, and a preview of the text. A red oval highlights a message at the bottom of the preview area: "Les pages 5-6 ne font pas partie de la section consultable de ce livre." (Pages 5-6 are not part of the accessible section of this book.)

Économie internationale - Google Livres - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://books.google.fr/books?id=40kaPdTiCR4C&printsec=frontcover&dq=économie&lr=&as_brr=0&cd=1#v=or

Recherche Avancée de Livres

Google livres économie Chercher des livres Recherche Avancée de Livres Ma bibliothèque Connexion

Économie internationale Par Paul R. Krugman, Maurice Obstfeld, Achille Hannequart

Présentation générale Aperçu Avis (0) Acheter

Rechercher dans ce livre OK

★★★★★ (7) - Rédiger un commentaire Ajouter aux étagères ▼

Se procurer ce livre De Boeck Université Alapage Amazon France Decitre

Trouver ce livre dans une bibliothèque Trouvez les librairies près de chez vous Tous les vendeurs »

Livres sur des sujets connexes

1.1 Quel est l'objectif de l'économie internationale? 7

1.1.4 La balance des paiements

Les pages 5-6 ne font pas partie de la section consultable de ce livre.

Rechercher : abatterm Suivant Précédent Surigner tout Respecter la casse

Terminé

démarrer 2 Mozill... RAPPORT 2 Micros... Microsoft ... Économie... 20:01



Les déboires juridiques de Google

Aux Etats-Unis

- « Action de classe » en 2005, interrompue.
- « Projet d'accord transactionnel de classe » en 2008 : les ayants droits pouvaient demander le retrait d'ouvrages et, dans le cas contraire, se voyaient reverser 63 % du chiffre d'affaires généré.
- Version amendée en 2009 : accord restreint aux pays anglophones (un tribunal américain a commencé à examiner cette version le 18 février 2010).

En France

- Procès intenté en 2006 par La Martinière, le SNE et la SGDL : le 18 décembre 2009, le TGI Paris a jugé que Google s'était rendu coupable de contrefaçon de droits d'auteur (selon lui le droit de courtes citations ne s'applique pas aux « snippets », aléatoires).
- Google a déclaré son intention de faire appel de ce jugement.
- Un risque de marginalisation des œuvres françaises sur Internet ?



II. B. La numérisation du patrimoine des bibliothèques



La numérisation du patrimoine des bibliothèques par Google

Un phénomène massif aux Etats-Unis.

Trois bibliothèques francophones ont conclu un accord avec Google :

- Gand (2007) (300.000 volumes) ;
- Lausanne (2007) (100.000 volumes) ;
- Lyon (2008) (400.000 à 500.000 volumes).

La bibliothèque municipale de Lyon :

- Selon son directeur, la sous-traitance dans un cadre « traditionnel » aurait coûté 60 Mns € et aurait duré une vingtaine d'années.
- L'accord : Google doit numériser « gratuitement » en 6 ans les ouvrages, en échange de l'exclusivité des droits commerciaux pendant 25 ans.
- Google est la seule entreprise à avoir répondu à l'appel d'offres.



Les hésitations de la Bibliothèque nationale de France : 1. La présidence de M. Jean-Noël Jeanneney (2002-2007)

- Le refus de toute alliance avec Google.
- En conséquence, une politique de numérisation sélective (au rythme actuel, il faudrait 375 ans pour numériser l'ensemble des ouvrages de la BnF).
- Les résultats décevants du projet de « Bibliothèque numérique européenne » (BNUE), récemment baptisée Europeana.

Sur le 1,7 million de textes d'Europeana, 790.000 sont francophones, en totalité français. Les autres principaux contributeurs sont la Pologne, la Norvège et la Finlande (de l'ordre de 200.000 textes dans chaque cas). L'Allemagne a fourni seulement 30.000 textes, le Royaume-Uni aucun.

- L'opposition à Google livres : Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe : Plaidoyer pour un sursaut*, 27 avril 2005.



Les hésitations de la Bibliothèque nationale de France : 2. La présidence de M. Bruno Racine (2007-)

Le projet de 2009 (non conclu) :

- Obtenir les ouvrages libres de droits déjà numérisés par Google.
- Faire numériser par Google 300.000 ouvrages détenus en double exemplaire (gratuitement, sans exclusivité de droits commerciaux pour Google).
- Profiter du « grand emprunt » pour numériser divers ouvrages, pour un montant total de l'ordre de 100 Mns € (soit 20 Mns €/an pendant 5 ans).

Un projet fortement contesté

- M. Jeanneney : sa « *colère devant un acte insensé* » (*Le Figaro*, 26 août 2009).



La numérisation du patrimoine de la BnF : le « rapport Tessier »

- Marc Tessier, *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit* remis au ministre de la culture (12 janvier 2010).
- Numériser la quasi-totalité des ouvrages de la BnF.
- Profiter de l'emprunt national.
- Echanger des fichiers avec Google, selon le principe « un livre pour un livre ».
- A défaut, mettre en place une filière de numérisation partagée, pour ne pas numériser deux fois un même livre.



Les propositions du « rapport Tessier » peuvent-elles être mises en œuvre ?

1. Sur le plan financier

Le financement des propositions du rapport Tessier : quelques ordres de grandeur indicatifs

(on considère que la totalité de la numérisation est effectuée en 10 ans)

(en Mns €)

	Par an	Au total
Moyens actuels	6	60
Emprunt national	10	100
Total des ressources (A)	16	160
Coût total (B)	40	400
Montant restant à financer (B-A)	24	240



Les propositions du « rapport Tessier » peuvent-elles être mises en œuvre ?

2. D'un point de vue pratique

Google acceptera-t-il de numériser de l'ordre de 7 Mns d'ouvrages de la BnF ?

- Ce nombre est proche du nombre total d'ouvrages que Google annonce avoir numérisés (12 Mns).
- Des investissements lourds.

La numérisation des 7 Mns d'ouvrages restants par la BnF ne va pas de soi

- Nécessité de multiplier par 17,5 la cadence de numérisation de la BnF.
- Les entreprises sous-traitantes ont-elles intérêt à investir massivement dans une activité par nature éphémère ?
- Le coût pourra-t-il être maintenu à 45 €/ouvrage, alors que l'offre demeure à ce jour limitée ?



III. La remise en cause du monopole du livre papier

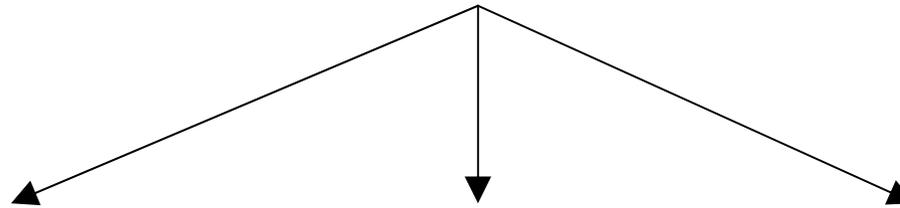
Comment lire un livre numérique (parfois appelé « livrel ») ?

Ouvrages techniques
(droit,
encyclopédies...)



Sur son ordinateur

Ouvrages que l'on veut pouvoir
lire n'importe où (romans...)



Sur un « smart
phone » (bandes
dessinées...)



Sur une « tablette de
lecture »/une « liseuse »/
un « bouquineur »



Amazon (Kindle)
Sony (Reader)
Bookeen (Cybook)

Sur un ordinateur
tactile



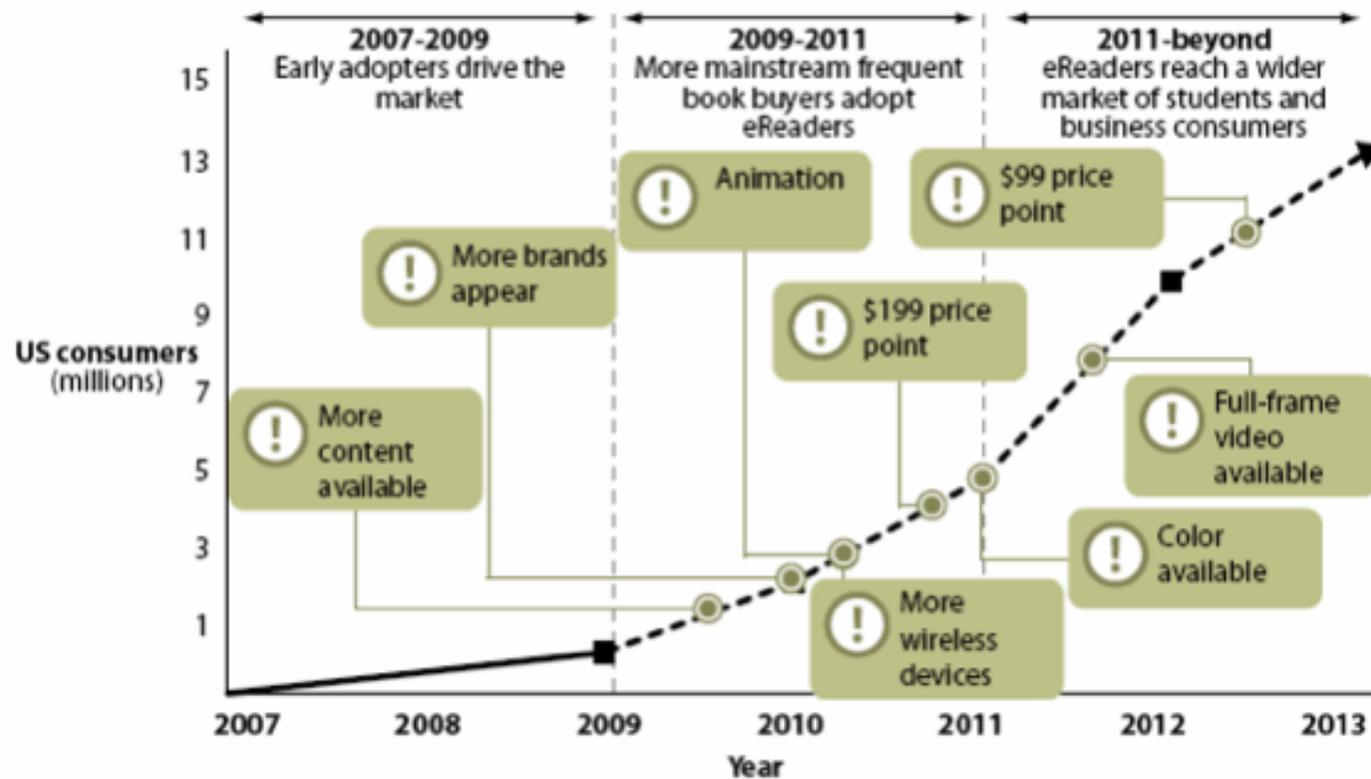
Apple iPad

Le marché explose aux Etats-Unis

1. Pour les tablettes de lecture

Les perspectives de vente des tablettes de lecture de livres numériques aux Etats-Unis, selon l'institut Forrester

Figure 6 Drivers Of Growth For eReader Devices And Content



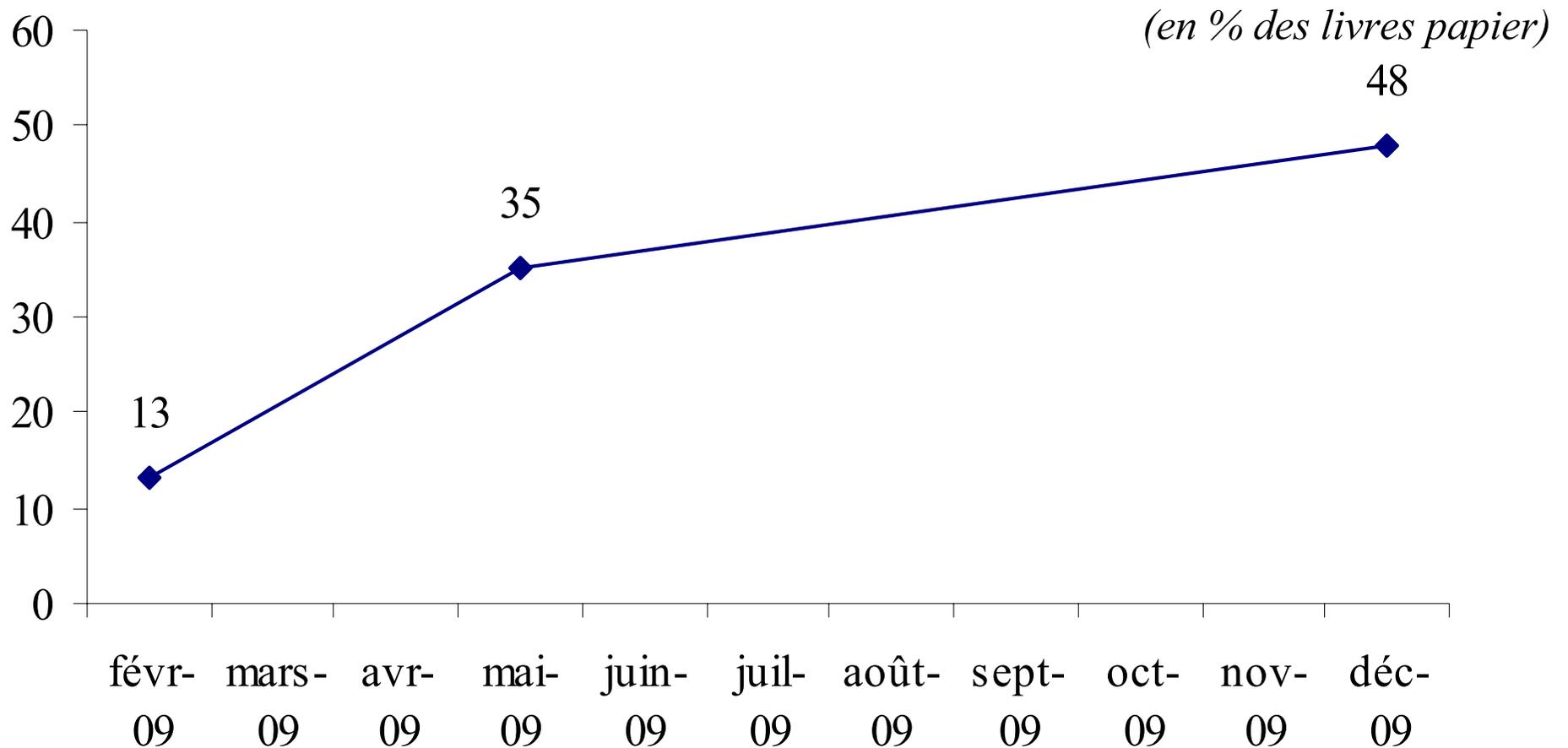
54463

Source: Forrester Research, Inc.



Le marché explose aux Etats-Unis 2. Pour le nombre de livres vendus

Proportion de livres vendus au format électronique pour Kindle, dans le cas des titres existant à la fois en version Kindle et en version papier

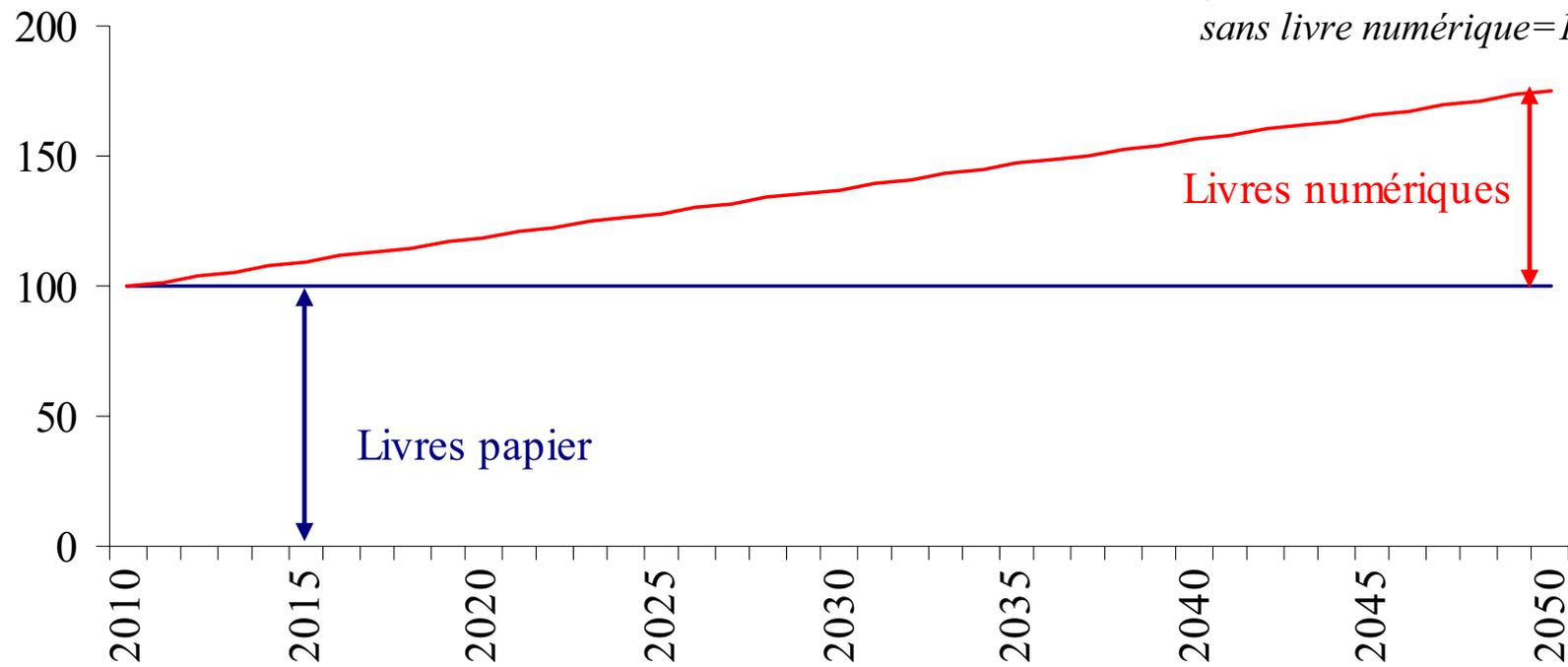


Source : d'après les déclarations de M. Jeff Bezos, PDG d'Amazon

Quels scénarios en France ?

Scénario 1 : absence totale de cannibalisation du livre papier par le livre numérique

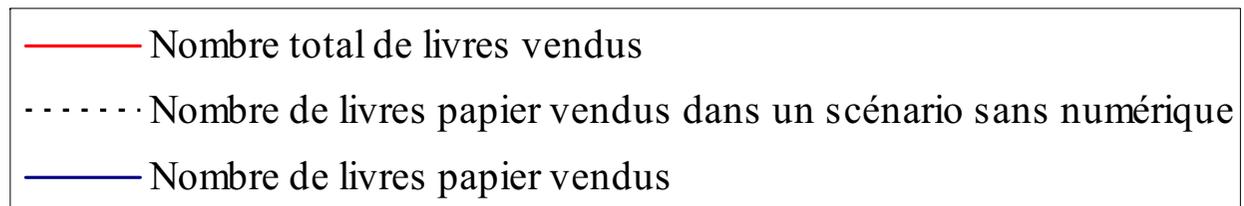
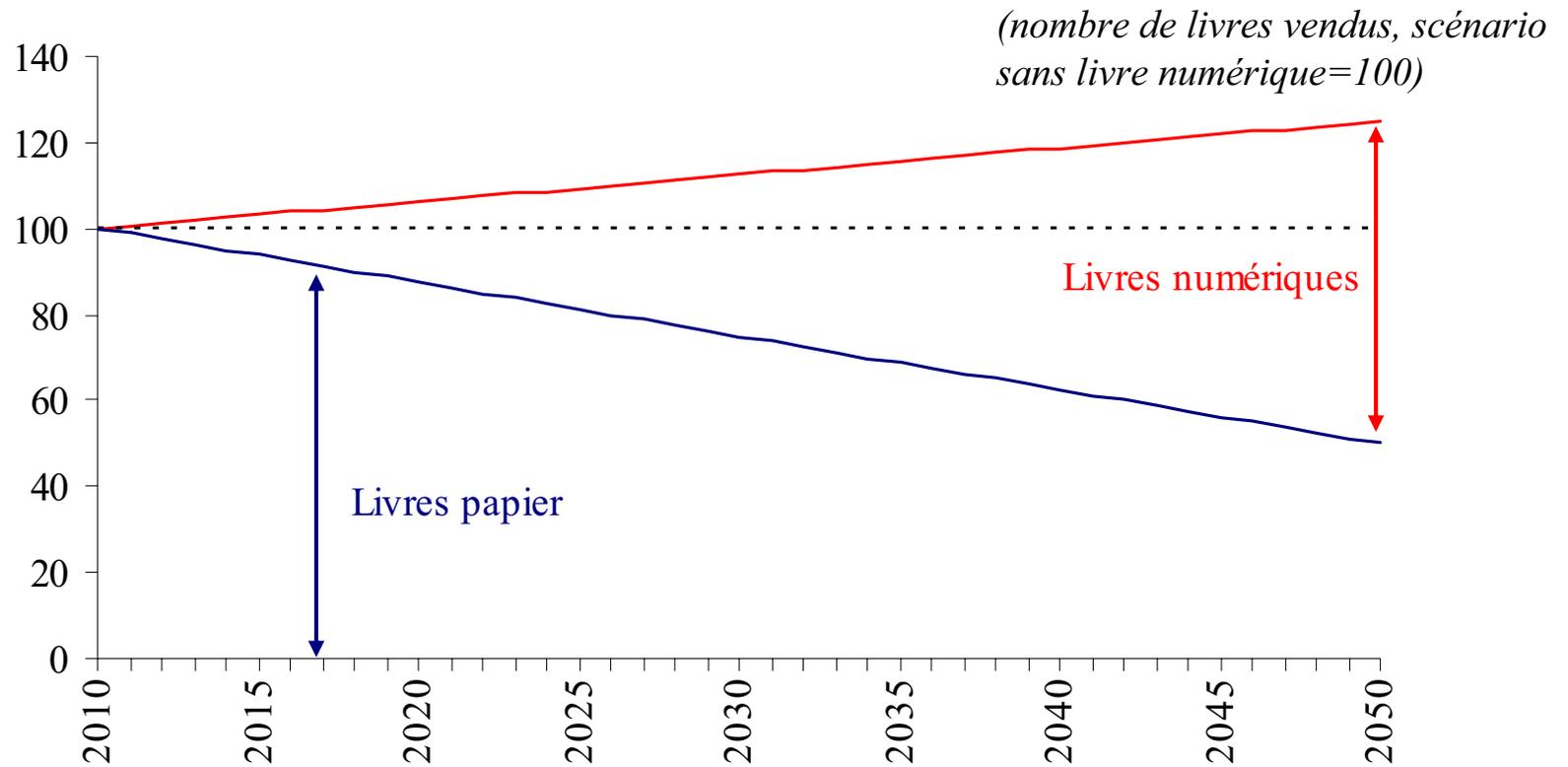
(nombre de livres vendus, scénario sans livre numérique=100)



- Nombre total de de livres vendus
- Nombre de livres papier vendus (inchangé par rapport à un scénario sans numérique)

Quels scénarios en France ?

Scénario 2 : cannibalisation du livre papier par le livre numérique





Comparaison entre la France et les Etats-Unis

La situation aux Etats-Unis

Un seul libraire numérique, Amazon, domine le marché, grâce à :

- une tablette de lecture (Kindle) qui ne peut lire que ses fichiers ;
- une offre considérable (360.000 livres dont quasiment tous les best-sellers) ;
- un prix de vente attractif (pour un best-seller de l'ordre de 10 \$, soit le prix d'un livre de poche et 2 fois moins que l'édition reliée).

La situation en France

- Une offre se limitant quasiment aux ouvrages de Hachette et L'Harmattan vendus sur le site de la FNAC (seulement 30.000 titres).
- Des prix encore peu incitatifs (inférieurs de 5 ou 6 % à l'édition papier).

Les principaux éditeurs possèdent les principaux diffuseurs et distributeurs de livres papier (Hachette, Sodis...) :

- Cela les rend dépendants du nombre de livres papier vendus.
- Cela leur donne un avantage concurrentiel pour leurs livres papier, qu'ils imposent plus facilement en librairie.

La crainte que se produise le même scénario qu'aux Etats-Unis

- Amazon, grâce à son quasi-monopole, impose aux éditeurs des prix très bas.



Le risque pour les éditeurs : le scénario C (cannibalisation + quasi-monopole d'un libraire numérique de type Amazon)

La décomposition du prix d'un livre papier et d'un livre numérique :
quelques scénarios possibles *(en euros)*

	Livre papier	Vente par l'éditeur	Vente par un libraire numérique	
		A	B	C
Auteur	1	1	1	1
Editeur	2	2	2	1
Imprimeur	2	1	1	1
Diffuseur	1			
Distributeur	1			
Libraire	3	0	3	4
TVA	0,6	0,8	1,4	1,4
Total	~10	~5	~8	~8



Comment éviter le scénario C ?

Selon l’Autorité de la concurrence, les mesures visant à réduire juridiquement la liberté tarifaire du libraire numérique posent d’importants problèmes juridiques :

- transposition de la loi de 1981 au livre numérique ;
- décret d’exemption (autorisant une entente sur les prix) ;
- « contrat de mandat », qui permettrait aux éditeurs de charger les libraires en ligne de vendre à un certain prix.

La solution la plus efficace semble être de mettre rapidement en place :

- une plate-forme de distribution commune (pour les libraires numériques)
- une plate-forme de commercialisation commune (pour les lecteurs), qui selon le rapport Tessier pourrait être Gallica.



La proposition d'étendre le taux réduit de TVA au livre numérique : une mesure peu utile ?

Une question d'équité

- Le livre papier est imposé à 5,5 % et le livre numérique à 19,6 %.

Une mesure qui doit encore être autorisée par l'Union européenne

Une mesure dont l'utilité doit être relativisée

- L'écart n'est significatif que si le prix HT du livre numérique est proche de celui du livre papier : si un livre numérique est vendu 4 € HT et un livre papier 10 € HT, l'écart actuel de taxation n'est que de 23 centimes par livre.
- Un risque d'effet d'aubaine (cf. TVA dans la restauration).
- Si le libraire numérique dispose d'une position dominante lui permettant d'imposer aux éditeurs son prix d'achat, c'est lui qui bénéficiera de la mesure, et pas les éditeurs.

Une mesure probablement peu coûteuse mais qui crée une nouvelle niche

- La mesure devrait être nettement moins coûteuse que le taux réduit pour le livre papier (500 Mns € par an).
- La nécessité de trouver un gage (cf. article 11 de la loi de programmation des finances publiques).